

# LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'EMBAUCHE DE SALARIÉS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

À DISTANCE




**Distanciel**  
2 X 2h30,  
soit 5h en visio



Formation animée par  
**Aliénor DEVOLDER**  
Avocate



Fondé en 1987, le cabinet [Chassany Watrelot & Associés](#) (CWA) est l'un des principaux cabinets français exclusivement dédié au droit social. Classé parmi les meilleurs cabinets français en droit social en 2022 par les guides [Legal 500](#) et [Chambers Europe](#), le cabinet CWA compte une soixantaine d'avocats présent à Paris, Lyon, Sophia-Antipolis et Bordeaux.



OBJECTIFS

- Connaître les obligations juridiques de l'employeur lors de l'embauche d'un salarié étranger, en intégrant les dernières évolutions et notamment celles issues de la recodification du CESEDA et du décret n° 2021-360 du 31 mars 2021.
- Acquérir les bons réflexes dans le cadre de ces recrutements
- Sécuriser ses pratiques et limiter les risques de contentieux



PROGRAMME

- > **Les conditions pour travailler en France** : Distinction entre les ressortissants communautaires et assimilés ou non | Les titres de séjour et autorisations de travail | La particularité des salariés de nationalité Britannique suite au Brexit | Le cas particulier des demandeurs d'asile
- > **Quelle procédure pour recruter un salarié étranger (CDD, CDI, alternance, stage...) ?**
  - Vérifications préalables | Démarches pour obtenir une autorisation de travail | Documents à fournir | Particularités pour les étudiants et les alternants | Le cas particulier de l'accueil d'un stagiaire de nationalité étrangère
  - L'embauche : Précautions à prendre lors de la signature du contrat | Les taxes dues et les organismes destinataires
  - Les vérifications à réaliser pendant la relation contractuelle : Statut du travailleur étranger dans l'entreprise | Obligations de l'employeur | Renouvellement de l'autorisation de travail | Que faire en cas de non-renouvellement de l'autorisation de travail ?
- > **Les sanctions liées à l'embauche irrégulière de salariés étrangers**
- > **La rupture du contrat d'un salarié en situation irrégulière**
- > **Cas pratiques**



**Pour qui ?** DRH, RRH, juristes

**Prérequis** : Aucun

**Méthodes mobilisées** :

- + Pédagogie active et opérationnelle : Alternance d'apports sur les concepts clés, d'exercices et de cas pratiques
- + Activités Klaxoon (Quiz et challenge)
- + Animation vidéo projetée

**Modalités d'évaluation** : Quiz de fin de formation

**Modalités d'accès** :

**Distanciel** : Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative.

Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque.

Une assistance technique est assurée par ERYS auprès du participant.

**Accessibilité** :

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



- > 690€ HT par personne
- > Intra entreprise : Nous consulter